



SPAAL

SYNDICAT MIXTE  
PÔLE AQUATIQUE ABERS-LESNEVEN

**RAPPORT**  
**D'ACTIVITÉ**

2018

Remis aux membres du comité syndical Le 7 février 2019



Communauté Lesneven  
Côte des Légendes  
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù



**PAYS DES  
ABERS**  
**BRO AN  
ABERIOU**

Gwendoline Vlaemyneck - Gestionnaire SPAAL  
Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL)  
12, boulevard des Frères Lumière - 29260 Lesneven  
accueil@clcl.bzh - 02 98 21 11 77

# SOMMAIRE

INTRODUCTION -----	3
LE TERRITOIRE -----	4
LE FONCTIONNEMENT -----	5 > 6
LE COMPTE ADMINISTRATIF ET LE COMPTE DE GESTION -----	7 > 8
LE BILAN DE LA FRÉQUENTATION -----	8 > 9
L'ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE -----	10





Le Syndicat mixte du Pôle Aquatique Abers-Lesneven (SPAAL) a été créé par arrêté préfectoral du 25 juillet 2013.



## <<< LES COMPÉTENCES

- ▶ En charge de la construction et de la gestion du pôle aquatique implanté sur la zone de l'Hippodrome à Lesneven.
- ▶ Organisation du planning scolaire et des transports des élèves en mutualisant les coûts pour une égalité de traitement des adhérents.

## <<< LE COMITÉ SYNDICAL

- ➡ Composition
  - ▶ 9 délégués de chacune des deux communautés de communes, soit 18 délégués.
- ➡ Interventions
  - ▶ Règle par ses délibérations les questions relevant de la compétence du SPAAL.
  - ▶ Délibère sur toutes les questions relatives au fonctionnement du syndicat. Il vote le budget, décide des études à mener, examine et approuve les comptes.

## <<< LE BUREAU SYNDICAL

- ➡ Composition
  - ▶ 6 délégués issus à nombre égal de chacune des deux communautés de communes.
- ➡ Intervention
  - ▶ Instruit et prépare les différents dossiers à soumettre à délibération du comité.



PAYS DES ABERS

>>>

13  
communes

Bourg-Blanc  
Coat Méal  
Kersaint-Plabennec  
Landéda  
Lannilis  
Le Drennec  
Loc-Brévalaire  
Plabennec  
Plouguerneau  
Plouguin  
Plouvien  
Saint-Pabu  
Tréglonou

LESNEVEN

CÔTE DES LÉGENDES

>>>

14  
communes

Goulven  
Guissény  
Kerlouan  
Kernilis  
Kernouës  
Lanarvily  
Le Folgoët  
Lesneven  
Ploudaniel  
Plouider  
Plounéour-Brignogan-Plages  
Saint-Frégant  
Saint-Méen  
Trégarantec

# LE FONCTIONNEMENT

## <<< LA CONVENTION DE PARTENARIAT

Une convention de partenariat entre les membres du SPAAL (la communauté de communes Lesneven Côte des Légendes et la communauté de communes du Pays des Abers) a été signée le 24 février 2014.

## <<< LA RÉPARTITION DE LA PARTICIPATION

Il a été convenu une répartition de la participation entre chaque membre du SPAAL.

Les critères retenus sont les suivants :

- ▶ 50 % répartis à parts égales entre les deux membres,
- ▶ 25 % répartis proportionnellement suivant le nombre d'élèves de chaque communauté ayant fréquenté le pôle aquatique,
- ▶ 25 % répartis proportionnellement suivant les populations municipales légales.

## <<< LE CALENDRIER DES APPELS DE FONDS ET DES VERSEMENTS

Les appels de fonds sont émis par le SPAAL chaque début de trimestre. Une régularisation de l'exercice intervient l'année suivante.

### MONTANT ANNUEL DES PARTICIPATIONS VERSÉES

Communauté de communes du  
Pays des Abers :

448 090 €

-----

Communauté  
Lesneven Côte des Légendes :

443 880 €

## <<< LA COMPOSITION DU BUREAU SYNDICAL

Délibération CS/4/2014

Il n'y a pas de membre suppléant.

Nom	Prénom	Qualité
Tanguy	Bernard	Président
Calvez	Christian	Vice-président
Rapin	Raphaël	Membre titulaire
Balcon	Claudie	Membre titulaire
Corre	Laurence	Membre titulaire
Roudaut	Anne-Thérèse	Membre titulaire

## <<< LE PLANNING DES RÉUNIONS

En 2018, le bureau et le comité syndical se sont réunis aux dates suivantes :

Bureau syndical	Comité syndical
13 février 2018	
20 décembre 2018	

SPAAL

•••  
RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2018

P. 5

## <<< LA COMPOSITION DU COMITÉ SYNDICAL

Nom	Prénom	Qualité
Tanguy	Bernard	Président
Calvez	Christian	Vice-président
Balcon	Claudie	Membre titulaire
Bèle	Christophe	Membre titulaire
Bergot	Albert	Membre titulaire
Cariou	Philippe	Membre titulaire
Corre	Laurence	Membre titulaire
Fagon	Maryvonne	Membre titulaire
Goulaouic	Pascal	Membre titulaire
Havet	Nadège	Membre titulaire
Iliou	Yves	Membre titulaire
Jaouen	Agnès	Membre titulaire
Le Louarn	Yann	Membre titulaire
Marchadour	Joël	Membre titulaire
Quinquis	Yves	Membre titulaire
Rapin	Raphaël	Membre titulaire
Roudaut	Anne-Thérèse	Membre titulaire
Thépaut	Bernard	Membre titulaire

18 membres titulaires

Nom	Prénom	Qualité
Castel	Odette	Membre suppléant
Chardon	Laurent	Membre suppléant
Galliou	Cécile	Membre suppléant
Guegantou	Loïc	Membre suppléant
Lavigne-Méar	Sandrine	Membre suppléant
Quillévééré-Moreau	Isabelle	Membre suppléant
Pérès	Béatrice	Membre suppléant

7 membres suppléants

# LE COMPTE ADMINISTRATIF & LE COMPTE DE GESTION

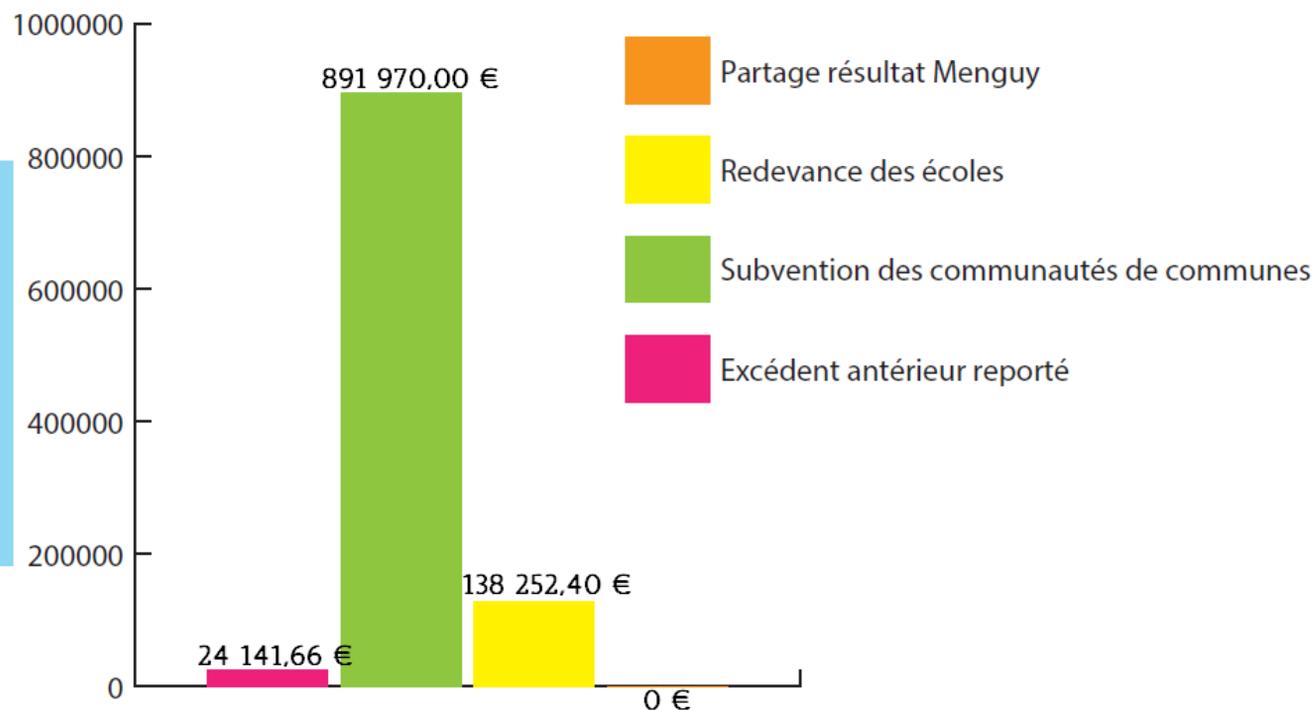
## <<< LE COMPTE ADMINISTRATIF

- ▶ Montant des dépenses de fonctionnement : 1 054 571,88 €
- ▶ Montant des recettes de fonctionnement : 1 054 864,06 €
- ▶ Résultat 2018 : 292,18 €

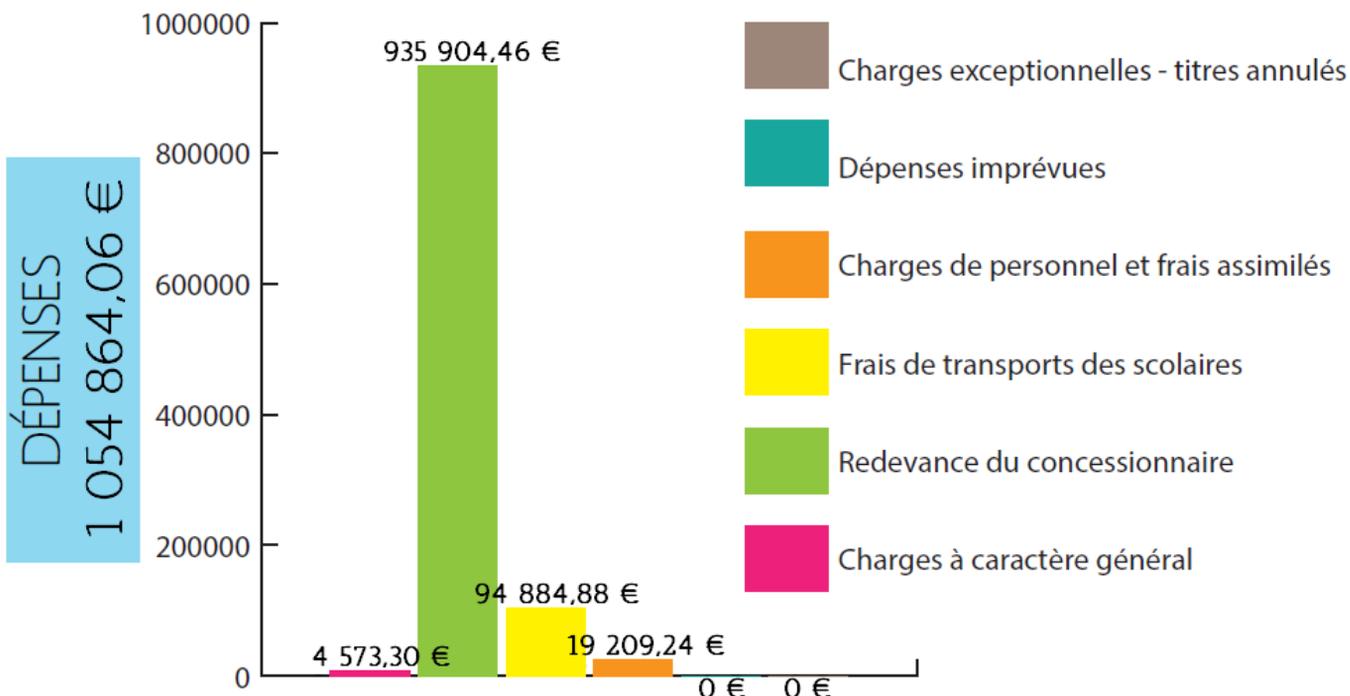
## <<< LE COMPTE DE GESTION

- ▶ Le compte de gestion est strictement conforme au compte administratif.

Recettes  
en euros



Dépenses  
en euros



## LE BILAN DE LA FRÉQUENTATION

La piscine a été ouverte aux scolaires le 3 février 2014.

BILAN ANNÉE 2018		
Nombre d'élèves/séances	Communauté de communes du Pays des Abers	Communauté Lesneven Côte des Légendes
Établissements scolaires	14 756	23 496
Associations du territoire syndical	1 100	673
Établissements scolaires situés sur le territoire de la CCPA et se rendant à la piscine de Saint-Renan	825	-
<b>Total</b>	<b>16 681</b>	<b>24 169</b>

⊗ Établissements scolaires (Tréfléz), structures d'accueil (Brest, Dirinon, Landerneau) et autres structures hors territoire syndical : 861 élèves/séances.

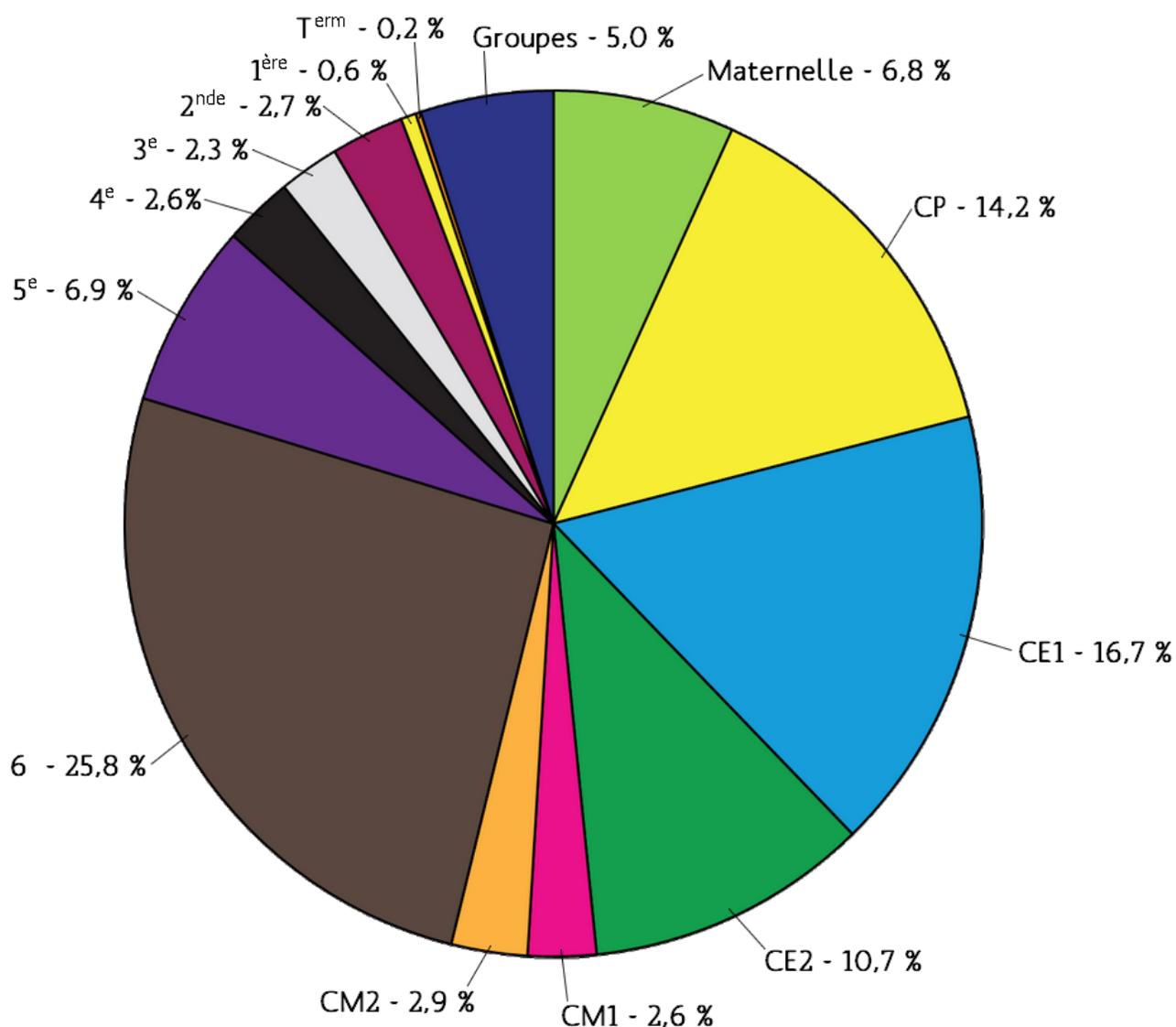
SPAAL

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2018

P. 8

Nombre de séances réalisées	1 264
Nombre d'élèves/séances	41 711
Nombre d'élèves moyen/séance	33
Montant redevance des séances	138 252,40 €
Coût des transports (inclus les transports vers la piscine de Saint-Renan)	94 884,88 €
Nombre de conventions signées avec les établissements	65

## <<< LA FRÉQUENTATION PAR CLASSE



Les élèves de 6<sup>e</sup>, CE1 et CP représentent la plus grande part de la fréquentation.  
La réglementation privilégie des classes.

- Suivant bulletin officiel n°28 du 14 juillet 2011 "Enseignements primaires et secondaires" -

# L'ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE

## <<< LES MANDATS ET TITRES DE RECETTES

Les mandats et titres de recettes sont les ordres de paiement et d'encaissement émis par le SPAAL. 28 mandats et 109 titres de recettes ont été comptabilisés durant l'année.

## <<< LE COURRIER

Le SPAAL observe la plus grande rigueur dans la gestion de son courrier. Tout courrier reçu fait systématiquement l'objet d'une réponse écrite individualisée. La correspondance s'effectue principalement par voie électronique.

## <<< LES PROCÉDURES DE MARCHÉ PUBLIC ET DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Le marché de transports, renouvelé au 1<sup>er</sup> janvier 2019, est valable jusqu'au 31 décembre 2023. Le titulaire est le groupement Cats Bihan / Cars de l'Elorn / CAT-Transdev / Cars des Abers.





---

SYNDICAT MIXTE DU PÔLE AQUATIQUE ABERS-LESNEVEN

12, boulevard des Frères Lumière - BP 75

29260 Lesneven

02 98 21 11 77 - Fax : 02 98 83 16 91

accueil@clcl.bzh

www.clcl.bzh

 Communauté Lesneven Côte des Légendes